

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/9-A/6
11 septembre 1998
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998— MADAGASCAR 3936.01

Appui à l'éducation de base

Coût total des produits alimentaires	1 726 073 dollars
Coût total pour le PAM	2 575 933 dollars
Coût total pour le gouvernement	1 151 700 dollars
Nombre de bénéficiaires (moyenne actuelle)	33 000
Durée du projet	Trois ans

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Le projet Madagascar 3936.00—Appui à l'éducation de base qui a démarré en 1991, était axé sur les provinces de Mahajanga, choisie pour ses forts taux de redoublement, et de Toliary, sélectionnée pour ses problèmes d'insécurité alimentaire et la déscolarisation. A la fin 1995, une mission d'évaluation a recommandé la poursuite de l'assistance du PAM, moyennant un certain nombre de mesures rectificatives en matière de ciblage, de suivi-évaluation et de logistique. Elle préconisait entre autres le désengagement des écoles urbaines en faveur des écoles rurales et le retrait de la province de Mahajanga, devenue zone agricole excédentaire.

La nouvelle phase du projet (3936.01) est donc axée sur la province de Toliary, région la plus pauvre et la moins scolarisée de Madagascar, caractérisée par un très faible taux d'inscription scolaire et un fort pourcentage de redoublement et d'abandon scolaire. L'assistance du PAM contribuera à améliorer le taux de scolarisation et la fréquentation des élèves de 210 écoles primaires des 11 circonscriptions scolaires les plus défavorisées de la province.

La participation des communautés villageoises à la gestion du projet se fera par le biais de contrats-programme individualisant les responsabilités et les rôles de chaque partie prenante au niveau de chaque école.

Un programme de formation en nutrition et hygiène de base est prévu pour les cuisinières, tandis que les responsables des cantines recevront une formation en gestion des vivres.

Le suivi du projet sera assuré conjointement par le PAM et l'institution nationale dûment mandatée par le Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: Mme B. Yermenos tel.: 066513-2248

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

